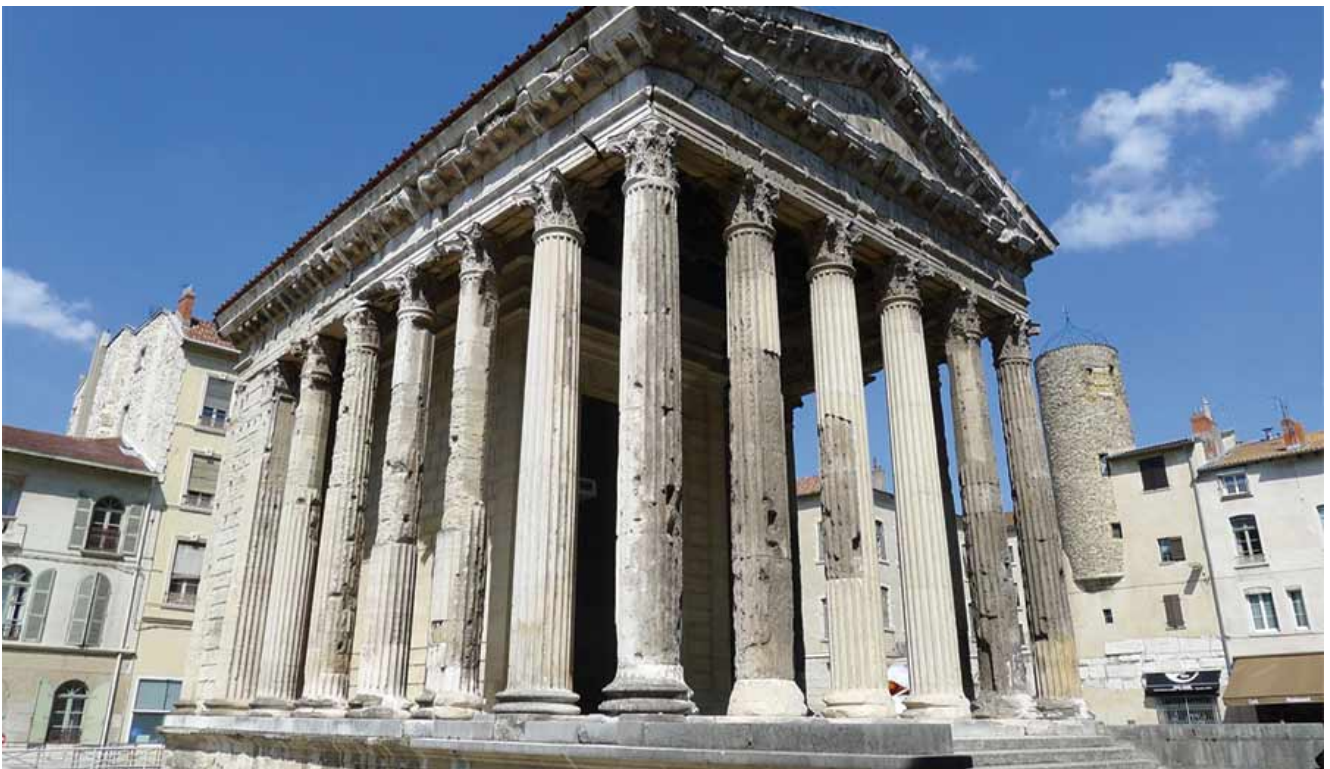




# Le temple d'Auguste et de Livie à Vienne

César, le premier dans sa *Guerre des Gaules* cita Vienne, la nommant *Vienna*, la *Vigenna* de la table de Peutinger. La tribu gauloise des Allobroges occupa le site, connu depuis le Néolithique, à partir du quatrième siècle. Vaincu par les Romains en 121 av. J.-C. près de l'oppidum Vindalium, au confluent du Rhône et de la Sorgue, la ville se couvrit de monuments romains.



Temple d'Auguste et de Livie, Ier siècle ap. J.-C., Vienne.

L'archéologie à Vienne est née à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de Pierre Schneyder (1) avec la découverte des thermes. Puis les trouvailles se succédèrent au XIX<sup>e</sup> siècle. Le cirque, dont est toujours visible La **Pyramide originelle** disposée au centre de la spina, et le théâtre ancré sur la colline de Pipet, furent dégagés au XX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'un sanctuaire dédié à Cybèle, un odéon et de nombreuses mosaïques décorant les maisons des élites locales.

Unique monument conservé en France avec la Maison Carrée de Nîmes, le temple d'Auguste et de Livie est mentionné pour la première fois au XI<sup>e</sup> siècle. Lieu de culte consacré à la Vierge Marie, il sera jusqu'à la Révolution, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la principale paroisse de Vienne. Temple de Raison de la fin de l'an II à 1799, il devint le tribunal de Commerce, de Justice et de Paix. Musée et bibliothèque à partir de 1823 jusqu'à sa restauration de 1853, il prit le nom de temple d'Auguste et de Livie.



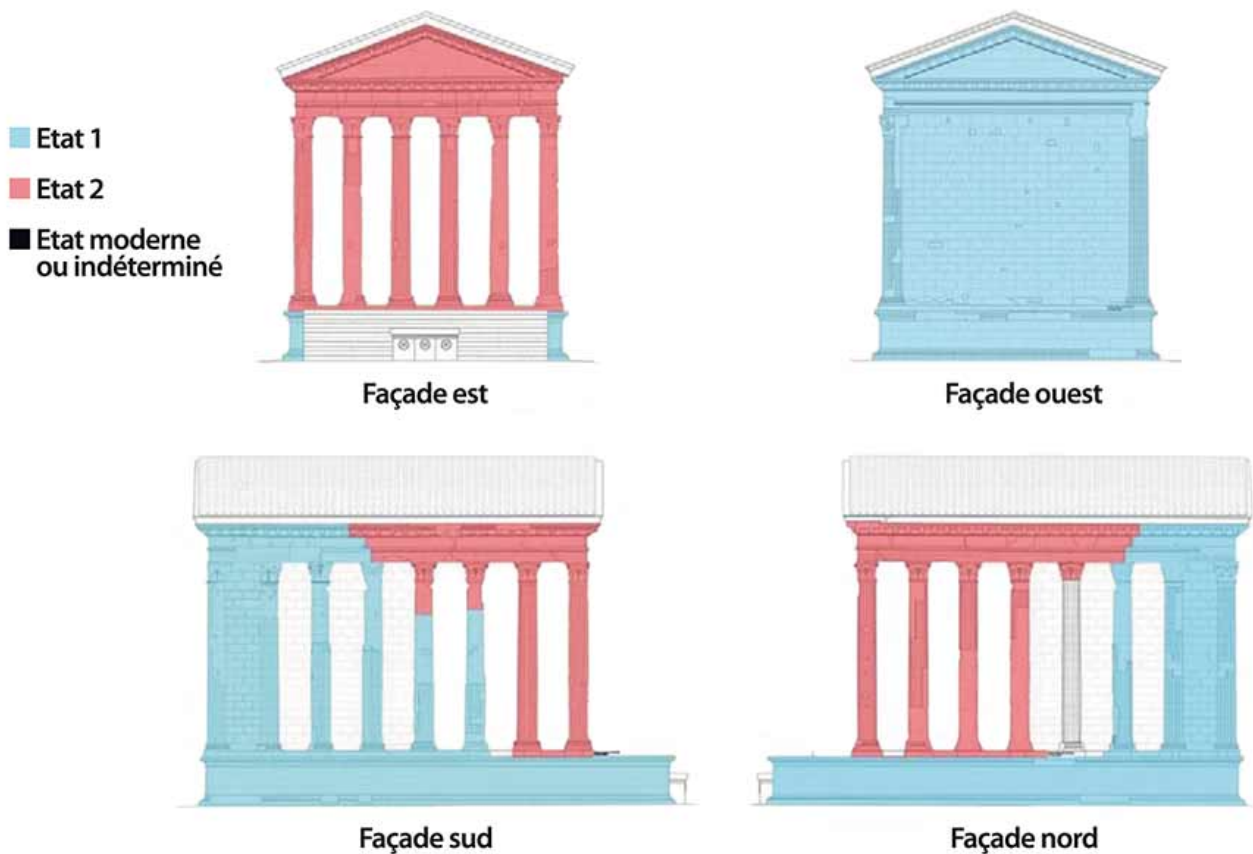
**Façade latérale du temple d'Auguste et de Livie à Vienne, photographie, 1851, Charenton-le-Pont, Médiathèque de l'Architecture et du patrimoine.**

## Un édifice exceptionnel

Le temple d'Auguste et de Livie (l. 14,75 ; L. 24,70 m ; H. 17,42 depuis le dallage antique du forum) classé depuis 1840 sur la liste des monuments historiques occupait l'ouest du forum, au demeurant mal connu, en vis-à-vis d'une basilique. Entouré d'un portique sur trois côtés, le temple hexastyle (à six colonnes cannelées en façade) periptero sine postico (pseudo-périptère car ne disposant pas de colonnes sur la façade arrière).

Six colonnes bordent les façades latérales avec une dernière travée pleine se prolongeant par le mur postérieur flanqué de deux pilastres engagés. Il repose sur un podium haut de 2,5 m. Un escalier monumental de 12 marches donne accès au pronaos (vestibule) qui ouvre sur la cella reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle. La dernière restauration étudiant les matériaux et les décors architecturaux, entreprise en 2010, confirma que le monument fit l'objet de deux phases de construction, vers 20 apr. J.-C. puis dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Certains éléments du podium, « les chapiteaux corinthiens à feuilles d'acanthes épineuses, les pilastres, et les colonnes occidentales des deux façades latérales », de style homogène, appartiennent au premier état, « analogues avec ceux du temple de Vernègues [...], de Valetudo à Saint-Rémy-de-Provence ». Détruit partiellement, la reconstruction se perçoit dans le traitement de la feuille d'acanthé qui « n'est plus épineuse, mais molle comme il est classique à l'époque impériale ».

La corniche portant les modillons n'est pas décorée. L'existence de deux inscriptions apposées sur le fronton « en lettre de bronze » fournit un argument supplémentaire. A ROMA ET AUGUSTO CAESARI DIVI F(ilio), « A Rome et à César Auguste, fils du divin (Jules) » est dans un second temps ajouté ET DIVAE AUGUSTAE, et « à la divine Augusta » qui n'est autre que Livie décédée en 29 apr. J.-C. Elle sera divinisée en 42 apr. J.-C..



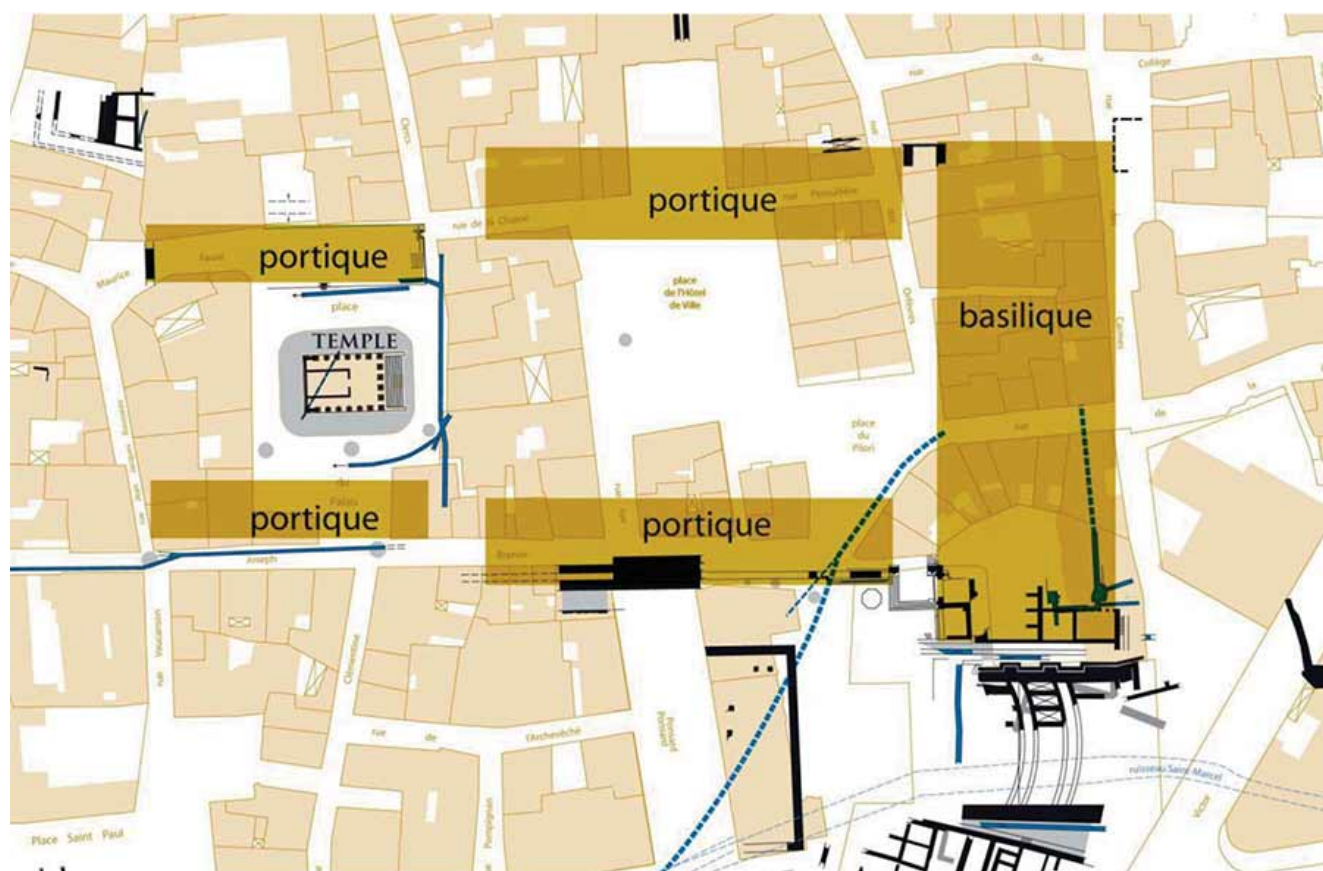
**Localisation des phases 1 et 2 dans l'élévation du temple, d'après le rapport final d'opération d'archéologie préventive. Temple d'Auguste et de Livie.**

## Un temple dédié au culte impérial

Portant le titre de Grand Pontife (2) en 63 av. J.-C., César prétendait descendre de Vénus et d'Enée, le fondateur de Rome selon la légende. En divinisant César, Auguste sera à l'origine du culte de l'imperator, intermédiaire entre les dieux et les hommes. De Rome, il se répandit dans tout l'Empire. Véritable dieu vivant, les villes les plus riches lui construisirent spontanément un temple dédié soit par reconnaissance, soit par adulation. Une fois par an les représentants des soixante peuples de la Gaule se réunissaient autour d'un autel, le 1<sup>er</sup> août dans le sanctuaire situé sur les pentes de Fourvière à Lyon, pour célébrer ce rite. Mis en place dans les cités provinciales par les autorités municipales, trois collèges de prêtres se partageaient à Vienne la responsabilité du culte : les flamines, les flaminiques, citoyens et citoyennes romains et les sévirs, apparus au I<sup>er</sup> siècle, affranchis ou descendants d'affranchis. « Ils étaient élus par groupe de six,



chaque année, par les décurions ». L'objet du culte se limitait à la personne des empereurs morts, « divinisés après l'épreuve de leur règne », mais rarement lorsqu'ils étaient encore vivants.



**Situation du temple de Vienne dans le forum, d'après le rapport final d'opération d'archéologie préventive. Temple d'Auguste et de Livie.**

## **La situation religieuse à Vienne au cours des deux premiers siècles**

Outre le culte impérial, les divinités honorées avaient des origines diverses, une illustration du polythéisme romain. Deux collèges de prêtres dirigeaient la religion officielle, celui des Pontifes et celui des Augures qui rendaient les auspices. Un troisième groupe était attaché spécifiquement au culte de Mars. Si le panthéon gréco-romain (notamment un temple de Mars, d'Apollon et un stibadeion bachique) apparaît important, il existait des divinités gauloises (les Matrae, « déesses mère », Sucellus, le dieu au maillet) et des cultes originaires de l'Orient. Vienne possédait dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle un sanctuaire métrouaque (dédié à Cybèle) de plus de trois mille mètres carrés. Il était composé d'un temple sur podium in antis, d'un théâtre des mystères, un unicum dans le monde romain

et une domus à péristyle (habitat des prêtres ?). La Dea Vienna, divinité tutélaire, protégeait la cité. La persécution de 177 apr. J.-C. décrite dans une lettre rapportée par Eusèbe de Césarée de Palestine, est la première mention du christianisme. Cette communauté se réunissait, comme dans la grande majorité des cas au premier temps de l'Eglise, sans doute dans une maison privée. Les sources sont pratiquement inexistantes avant le début du V<sup>e</sup> siècle.

(1) *D'origine allemande il était professeur de dessin.*

(2) *Elu à vie, le Grand Pontife nommait les flamines et les vestales, et surveillait le culte privé.*

### **Bibliographie**

1/ FORMIGÉ, Jules, « L'inscription du temple de Rome et d'Auguste à Vienne », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1924, 68-4, p. 275-279.

2/ BESSIERE, Fabrice, *Vienne. Temple d'Auguste et Livie. Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Chaponnay, novembre 2011, [http://archeodunum.ch/rapports/38\\_Vienne\\_Temple\\_2011.pdf](http://archeodunum.ch/rapports/38_Vienne_Temple_2011.pdf), site consulté le 15 juin 2018.

3/ PELLETIER, André, *Vienna, Vienne*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2001, 188 p.

4/ PELLETIER, André, « Paganisme et Christianisme à Vienne au début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. », *Archéologia*, 1977, 111, p. 28-35.

5/ RÉMY, Bernard, « Loyalisme politique et culte impérial dans la cité de Vienne au Haut Empire d'après les inscriptions », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 2003, 36, p. 361-375.

6/ *Vienne Colonie Romaine*, Coll., *Archéologia*, 1975, 88, p. 8-54.